DELIBERATION
COMMUNE DE BERNIERES-SUR-MER
DEPARTEMENT DU CALVADOS

Séance du 27 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept mars à vingt heures trente, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la commune de Bernières-sur-Mer, dûment convoqués le 21 mars 2025, sous la présidence de Monsieur Thomas DUPONT-FEDERICI, Maire.

Nombre de Membres

Afférents au conseil	En exercice	Qui ont délibéré
19	19	16

Présents : Monsieur DUPONT-FEDERICI, Monsieur TREFOUX, Madame LEMOINE, Monsieur VIGNANCOUR, Madame CARPENTIER, Madame WINDELS, Monsieur HAMEL, Madame LEBERTRE, Monsieur GODEL, Monsieur LE BRETON, Monsieur ENGEL, Monsieur BENOIST, Monsieur BLAIZOT, Madame LANGLAIS, Monsieur BRIAS

Absents excusés : Madame MOULIN a donné pouvoir à Madame CARPENTIER
Monsieur LEPORTIER, Madame TERRIER, Monsieur COISEL

Secrétaire de Séance : Madame LEMOINE

25-021 VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté du 21 décembre 2016 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M.57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu la délibération n° 23-076 du Conseil Municipal en date du 19 octobre 2023 adoptant la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2024,

Vu la loi des finances n° 2025-127 du 14 février 2025,

Vu l'avis favorable de la commission plénière du 6 mars 2025,

Considérant que le budget primitif de l'exercice 2025 de la commune doit être voté avant le 15 avril 2025.

Considérant que les dépenses et les recettes sont en équilibre tant en investissement qu'en fonctionnement.

Monsieur le maire propose aux membres du conseil municipal de voter le budget primitif 2025 de la commune comme suit :

Section	Recettes	Dépenses	Y compris les Restes à Réaliser
Investissement	2 691 462,00 €	2 691 462,00 €	169 075,75 €
Fonctionnement	2 927 543,60 €	2 927 543,60 €	0 €

VOTE : POUR : 16

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Thomas DUPONT-FREDERIC

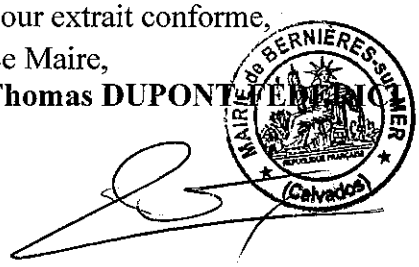

Accusé de réception en préfecture
014-211400668-20250327-25-021-DE
Date de télétransmission : 01/04/2025
Date de réception préfecture : 01/04/2025